

www.sfcpc-h.fr

Découvrez nos
packs de
partenariat pour
l'année 2024

Une question ?
contact@sfcpc-h.fr
+33 1 46 60 89 40

OFFRE DE PARTENARIAT

2024

Qui sommes-nous ?

La Société Française de Chirurgie Pariétale, Club Hernie (SFCP-CH), fondée en 2021, est une société savante dédiée à promouvoir l'apprentissage et l'exercice de la chirurgie pariétale en France. Sous l'impulsion du Club Hernie, ses membres fondateurs se sont donnés pour mission de favoriser l'enseignement, l'expertise, la communication, et le partage de connaissances dans le champ de la chirurgie pariétale.

Soutenez la SFCP-CH en devant partenaire de notre association



PARTENARIAT OR

Vous contribuez au
développement de la SFCP-CH
à hauteur de :
15 000€ par an



PARTENARIAT ARGENT

Vous contribuez au
développement de la SFCP-CH
à hauteur de :
8 000€ par an



PARTENARIAT BRONZE

Vous contribuez au
développement de la SFCP-CH
à hauteur de :
4 000€ par an

Retrouvez le descriptif des packs sur la page suivante.

PARTENARIAT OR

1. Affichage bien visible de votre logo sur une page dédiée du site web de la SFCP-CH avec un lien vers le site web de votre choix. Selon le type de partenariat, la mise en avant sera différente avec une représentation plus large pour les partenaires OR.
 2. Possibilité de lien du site partenaire vers le site web de la SFCP-CH.
 3. Inclusion du logo de l'entreprise au bas de tous les mails de la SFCP-CH à ses adhérents et à la mailing liste générale.
 4. Mise en ligne sur la page d'accueil du site de la SFCP-CH (jusqu'à 6 par an) d'informations sur les événements pédagogiques de votre l'entreprise (sous réserve de l'approbation du caractère éducatif par la commission pédagogique).
- A noter que la publicité de tout produit ne sera pas possible.**
5. Ajout des informations précédentes sur la newsletter une fois par an.
 6. Envoi d'une enquête de pratique / questionnaire par an par mail, rédigée avec une des commissions de la SFCP-CH à tous les membres.
 7. Labellisation (endorsement) par la SFCP-CH de vos formations après validation par la commission pédagogique.
 8. Inclusion du logo de l'entreprise sur les programmes de formations (DPC) de la SFCP-CH.
 9. Inclusion du logo de l'entreprise (avec lien) sur le cas clinique du mois.
 10. Table ronde en face à face, visio ou mixte une fois par an avec >33% des membres du conseil d'administration.
 11. Réunion virtuelle avec les membres du bureau à tout moment sur demande préalable.
 12. Inscription sur mailing de 30 collaborateurs, ouvrant l'accès aux newsletters.
 13. Accès aux 42 heures de formation DPC pour 5 collaborateurs (non-validant).
 14. Accès au cas clinique trimestriel.
 15. Accès à la veille scientifique et cas clinique de l'espace membres (revue de presse).

PARTENARIAT ARGENT

1. Affichage de votre logo sur une page dédiée du site web de la SFCP-CH avec un lien vers le site web de votre choix.
 2. Possibilité de lien du site partenaire vers le site web de la SFCP-CH.
 3. Inclusion du logo de l'entreprise au bas de tous les mails de la SFCP-CH à ses adhérents.
 4. Mise en ligne sur la page d'accueil du site de la SFCP-CH (jusqu'à 2 par an) d'informations sur les événements pédagogiques de votre l'entreprise (sous réserve de l'approbation du caractère éducatif par la commission pédagogique).
- A noter que la publicité de tout produit ne sera pas possible.**
5. Envoi d'une enquête de pratique / questionnaire par an par mail, rédigée avec une des commissions de la SFCP-CH à tous les membres.
 6. Labellisation (endorsement) par la SFCP-CH de vos formations après validation par la commission pédagogique.
 7. Inclusion d'un petit logo de l'entreprise sur le cas clinique du mois.
 8. Inscription sur mailing de 10 collaborateurs.
 9. Accès aux 42 heures de formation DPC pour 2 collaborateurs (non-validant).
 10. Accès au cas clinique trimestriel.
 11. Accès à la veille scientifique (revue de presse).

PARTENARIAT BRONZE

1. Affichage de votre logo sur une page dédiée du site web de la SFCP-CH avec un lien vers le site web de votre choix.
2. Possibilité de lien du site partenaire vers le site Web de la SFCP-CH.
3. Inclusion d'un petit logo de l'entreprise au bas de tous les mails de la SFCP-CH à ses adhérents.
4. Labellisation (endorsement) par la SFCP-CH de vos formations après validation par la commission pédagogique.
5. Inclusion d'un petit logo de l'entreprise sur le cas clinique du mois.
6. Inscription sur mailing de 5 collaborateurs.
7. Accès aux 42 heures de formation DPC pour 1 collaborateurs (non-validant).
8. Accès au cas clinique trimestriel.
9. Accès à la veille scientifique (revue de presse).

PARTENARIAT START UP

1. Affichage de votre logo sur une page dédiée du site web de la SFCP-CH avec un lien vers le site web de votre choix.
2. Possibilité de lien du site partenaire vers le site Web de la SFCP-CH.
3. Inclusion du logo de l'entreprise au bas d'un mail de la SFCP-CH à ses adhérents.
4. Inscription sur mailing d'un collaborateur.
5. Accès au cas clinique trimestriel.
6. Accès à la veille scientifique (revue de presse).

Merci